

*Nitinikiau Innusi. I Keep the Land Alive*, Tshaukuesh Elizabeth Penashue et Elizabeth Yeoman. University of Manitoba Press, Winnipeg, 2019, 244 p.

Émile Duchesne

Volume 49, numéro 2, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1070765ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1070765ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Duchesne, É. (2019). Compte rendu de [*Nitinikiau Innusi. I Keep the Land Alive*, Tshaukuesh Elizabeth Penashue et Elizabeth Yeoman. University of Manitoba Press, Winnipeg, 2019, 244 p.] *Recherches amérindiennes au Québec*, 49(2), 106–107. <https://doi.org/10.7202/1070765ar>

référence littéraire sur les Innus et dont les auteurs soulignent les incohérences au quatrième chapitre.

Davantage œuvre de vulgarisation, le livre ne propose pas d'apport scientifique inédit. Il se distingue néanmoins en tant que l'un des seuls livres généralistes sur la Première Nation innue et en s'avérant très documenté et globalement exhaustif quant aux thématiques traitées. Il s'agit à ce titre d'un excellent livre pour découvrir ce peuple et son histoire, que les spécialistes pourront aussi apprécier, grâce à la poésie et à l'humour que les auteurs y déploient.

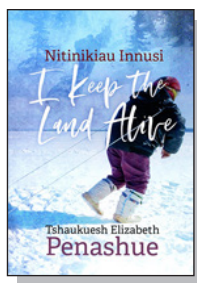
Enfin la problématique de l'impact de la sédentarisation et de la création des réserves pour les Innus a été étudiée par d'autres auteurs : p. ex., après ses séjours au sein de diverses communautés lors d'une année à la fin du précédent millénaire, Jil Silberstein a traité la question et fait part de ses découvertes, presque à chaud, dans *Innu : À la recherche des Montagnais du Québec-Labrador*. Notons que l'ouvrage de Serge Bouchard et Marie-Christine Lévesque apporte un éclairage et s'inscrit dans une approche complémentaire. La pertinence et la prise de recul dont témoigne leur analyse s'expliquent sans aucun doute par le fait qu'elle soit alimentée et mûrie par cinquante années de recherches et d'investigations de terrain de la part de Serge Bouchard.

L'ouvrage s'achève sur un épilogue mettant à l'honneur les jeunes générations d'Innus et la passation symbolique de parole de Serge Bouchard aux jeunes. Il constitue un bel hommage aux artistes, ainsi qu'aux victoires de ce peuple dans sa quête de reconnaissance, de réaffirmation culturelle et d'émancipation. Les auteurs ne manquent néanmoins pas de souligner qu'il reste du chemin à parcourir, notamment concernant la revitalisation de l'*innu-aimun*. L'éducation des Autochtones, des Québécois et, nous sommes tentée

d'ajouter, de tous les allochtones est la clé pour permettre aux jeunes générations d'Innus de s'épanouir et de connaître leur culture et leur histoire dans toute leur étendue.

**Marine Chavanne**

Doctorante  
Université Bordeaux Montaigne, Pessac



### **Nitinikiau Innusi. I Keep the Land Alive**

*Tshaukuesh Elizabeth Penashue et Elizabeth Yeoman. University of Manitoba Press, Winnipeg, 2019, 244 p.*

**N**ITINIKIAU INNUSI. *I Keep the Land Alive* nous plonge dans le parcours de vie de l'aînée et militante innue Tshaukuesh Elizabeth Penashue, de Sheshatshit, au Labrador. Elizabeth Penashue s'est fait connaître comme leader dans la mobilisation contre les vols militaires à basse altitude de l'OTAN, mais aussi pour ses marches de guérison sur le territoire. L'ouvrage est constitué des entrées du journal personnel qu'elle a tenu par intermittence entre 1987 et 2016. À ce titre, Penashue explique ceci :

Like my mother, I was so busy and so often interrupted. My mom had to keep the fire going, clean caribou skins, make food. She took breaks but she always continued with her work. It's the same with my book. I'm an Innu woman like my mom, with many responsibilities and interruptions but I never gave up. (vii)

Ce livre nous fait donc entrer dans le monde d'Elizabeth Penashue : le lecteur est invité à la suivre dans le temps à travers ses combats et ses conférences au Canada et à l'international, mais aussi dans son quotidien dans la communauté de Sheshatshit et lors de ses expéditions sur le territoire. Cette lecture nous fait entrer

progressivement dans l'intimité de l'auteurice alors qu'elle confie ses inquiétudes, ses difficultés et ses souhaits pour l'avenir.

Son journal personnel, rédigé en innu-aimun, a été traduit en collaboration avec l'éditrice du livre, Elizabeth Yeoman, professeure à la Faculté d'éducation à l'Université Memorial. Le processus de traduction s'est fait de manière peu conventionnelle puisque Yeoman ne parlait pas l'innu-aimun. C'est Penashue qui a traduit à haute voix le contenu de son journal dans un anglais qu'elle-même juge limité. Le rôle de Yeoman aura été de transcrire les traductions libres de Penashue et d'ajuster la formulation des traductions. En cas d'incompréhension mutuelle, les deux femmes ont dû faire appel à la famille de Penashue pour assister l'aînée dans son effort de traduction.

L'ouvrage est divisé en quatre parties, ordonnées chronologiquement, et précédées et suivies par une introduction et un épilogue. Il est important de mentionner que le livre est parsemé de photographies en couleurs qui complètent très bien les écrits de Penashue. Il va sans dire que la sélection photographique augmente substantiellement la qualité de l'ouvrage.

La première partie, qui regroupe des textes de 1987 à 1989, évoque l'éveil militant d'Elizabeth Penashue. Le premier événement d'importance qui y est relaté est une chasse communautaire au caribou jugée illégale par les gouvernements. Le récit se poursuit sur les premières manifestations contre les vols à basse altitude de l'OTAN en territoire innu. Comme l'explique l'éditrice, « The Innu moved from a local struggle to protect their hunting rights to the national and international spotlight as they took on what was then one of the most powerful organizations in the world, NATO » (4). Période d'affirmation pour la communauté, il s'agit également d'une période difficile puisque

les Innus sont aussi confrontés à la répression de leur mouvement.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, s'étalant de 1990 à 1997, le militantisme de Penashue s'affirme davantage alors qu'elle devient l'une des principales leaders de la contestation contre les vols à basse altitude et contre la foresterie, les mines et autres projets néfastes pour l'environnement. Son engagement l'amènera à faire des conférences partout au Canada mais aussi à l'international pour sensibiliser le public aux conditions de vie des Innus et à leur opposition à la destruction de leur territoire. Il s'agira d'une période de grande activité pour Penashue. Le lecteur est invité à la suivre dans ses séjours en prison et en centre de thérapie, mais aussi lors de moments de quiétude en forêt.

La troisième partie, qui s'étale de 1998 à 2001, marque un tournant dans la vie d'Elizabeth Penashue. C'est à la fin des années 1990 qu'elle va commencer à organiser des marches et des expéditions de canot en territoire pour favoriser la guérison de sa communauté, mais aussi pour affirmer l'occupation du territoire innu. En effet, les marches organisées par Penashue sont à la fois des actes d'éducation et de revendication. Ces expéditions en territoire seront l'occasion pour l'autrice de parler des multiples facettes de la vie en forêt, de la chasse, de la médecine traditionnelle, etc.

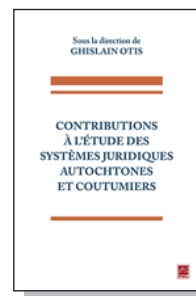
La quatrième et dernière partie du livre, couvrant la période de 2002 à 2016, propose des témoignages plus éclatés qui prendront la forme de lettres, d'histoires et de courts essais sur le mode de vie et la contemporanéité du peuple innu. Dans un contexte changeant où les décideurs politiques innus prennent la voie du développement et se mettent à accepter davantage les projets extractifs, Elizabeth Penashue ne se détourne pas de ses objectifs et continue de défendre l'intégrité du

territoire innu. Ce chapitre évoque pour Penashue la perte d'êtres chers – dont son mari et ses camarades de lutte – mais aussi des récits traditionnels de la culture innue.

Ce livre d'Elizabeth Penashue et d'Elizabeth Yeoman est un témoin précieux de la vie d'une femme autochtone forte et engagée. Il est d'une grande valeur autant pour les milieux académiques que pour les autochtones et le grand public. Écrit dans une prose accessible, c'est un exemple réussi d'autoreprésentation autochtone. Par contre, il a un point faible : sa longueur. Dans ses 244 pages – ce qui n'est pas exagéré en soi –, il contient de nombreuses répétitions et un grand nombre d'entrées de journal qui ne sont pas très pertinentes pour le lecteur. On peut en citer quelques-unes comme exemples : « June 18. Elizabeth, Mani-Mat, and Betty. We had breakfast, and left Halifax at ten for the airport, arriving just in time to get on the plane for Goose Bay » (85) ; « October 1. Waiting for the plane to go back to Sheshatshiu » (141) ; « March 30. Still walking » (148). Ce genre d'entrées et de répétitions n'est pas très agréable pour le lecteur et ralentit le rythme du livre. Il y aurait eu ici un travail d'édition à peaufiner.

Néanmoins, cet ouvrage recèle des témoignages émouvants et inspirants qui nous permettent de mieux comprendre la vie d'Elizabeth Penashue et, plus largement, la réalité et les luttes du peuple innu. En ce sens, *Nitinikiau Innusi. I Keep the Land Alive* est un livre de qualité qui gardera sa pertinence à travers le temps.

**Émile Duchesne**  
Doctorant, département d'anthropologie  
Université de Montréal



### **Contributions à l'étude des systèmes juridiques autochtones et coutumiers**

*Ghislain Otis (dir.). Presses de l'Université Laval, Québec, 2018, 189 p.*

**C**ONTRIBUTIONS À L'ÉTUDE des systèmes juridiques autochtones et coutumiers est un ouvrage collectif dirigé par Ghislain Otis, professeur de droit civil à l'Université d'Ottawa et directeur scientifique de la Chaire de recherche du Canada sur la diversité juridique et les peuples autochtones. À partir d'une démarche critique, ancrée à la fois dans les études postcoloniales et le pluralisme juridique, les auteurs et auteures entendent remettre en question le récit par lequel l'hégémonie du droit étatique perdure aujourd'hui encore, à savoir celui du déclin, de la disparition ou de l'incommensurabilité des cultures juridiques autochtones. Que le projet colonial ait visé la marginalisation ou la suppression de ces cultures est une donnée historique hors de doute et largement documentée. En revanche, que le succès de cette entreprise ait été relatif et que des systèmes juridiques autochtones appartiennent encore au droit vivant, et non pas seulement à l'ethnohistoire, est une réalité encore trop peu étudiée.

En réaction à l'hégémonie du récit colonial, cet ouvrage collectif entreprend donc de s'appuyer sur des récits et des pratiques autochtones pour documenter l'actualité de certaines traditions juridiques ainsi que leurs interactions, dialogues, conflits ou hybridations, avec le droit étatique. L'objectif poursuivi est à la fois modeste et ambitieux, puisque l'ouvrage est conçu comme une synthèse de recherche à partir de laquelle se construit, dans un second